

Bilan du développement de l'énergie éolienne en France en fin juin 2003

Bernard Chabot
Expert senior
ADEME - DER

Cette note décrit le développement du parc éolien en France en fin juin 2003. Elle est principalement basée sur l'exploitation des données du site www.suivi-eolien.com développé à la demande et avec le soutien de l'ADEME par les sociétés TEXYS et MEDSYS.

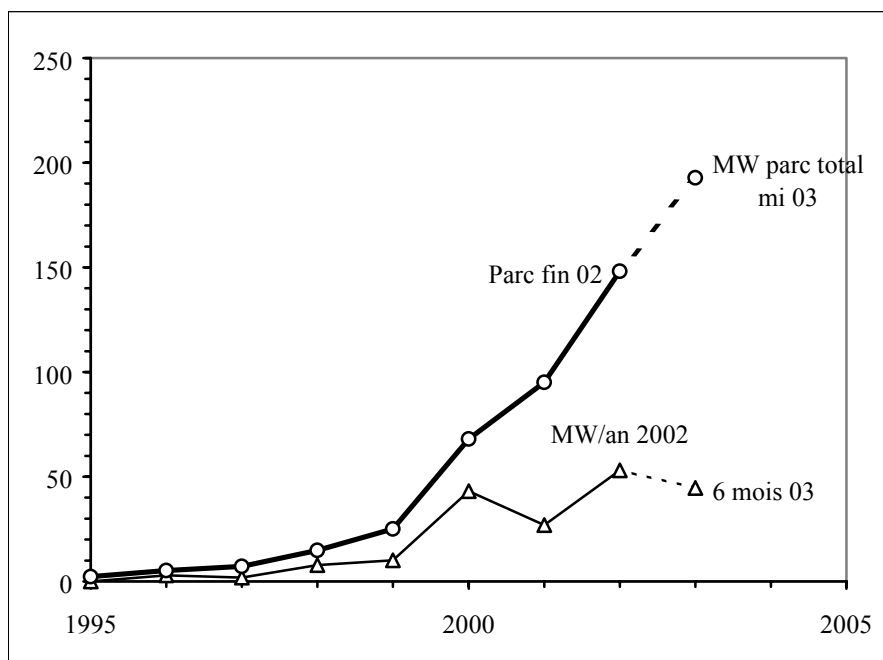
Pour une analyse comparative avec le développement en fin 2002, on pourra se référer à la référence [1].

Le rythme des mises en service des parcs n'étant pas régulier sur l'année, on prendra garde de ne pas extrapoler mécaniquement les répartitions régionales et les parts de marché des installations réalisées de janvier à juin 2003 à l'année entière.

1) Evolution du parc et du marché annuel 1995-2002 et du premier semestre 2003:

On peut voir sur la figure ci dessous que les 44,7 MW installés au premier semestre 2003 ont déjà permis une croissance de plus de 30 % du parc éolien français, en le faisant passer de 148 MW en fin 2002 à 193 MW en fin juin 2003.

Le marché 2003 devrait être lui aussi en forte croissance sur celui de 2002, puisque sur les six premiers mois de 2003 ce sont déjà 84 % des 54 MW du marché 2002 qui ont été installés.



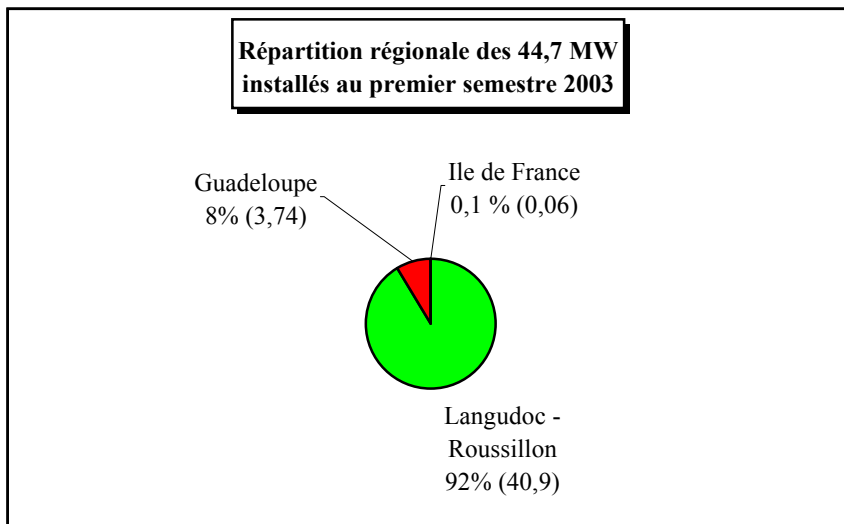
2) Répartition régionale des 44,7 MW installés au premier semestre 2003

Une seule région a connu sa première installation éolienne sur la période considérée: l'île de France, avec une machine Vergnet de 60 kW à Guitrancourt dans les Yvelines.

Comme l'indique la figure ci dessous, la plupart des installations (92 %, soit 40,9 MW) ont été réalisées en Languedoc-Roussillon où quatre parcs ont été mis en service: Grande Garrigue (15,3 MW), Opoul Perillos (10,5 MW), Rivesaltes (7,6 MW) et Escales Conilhac (7,5 MW).

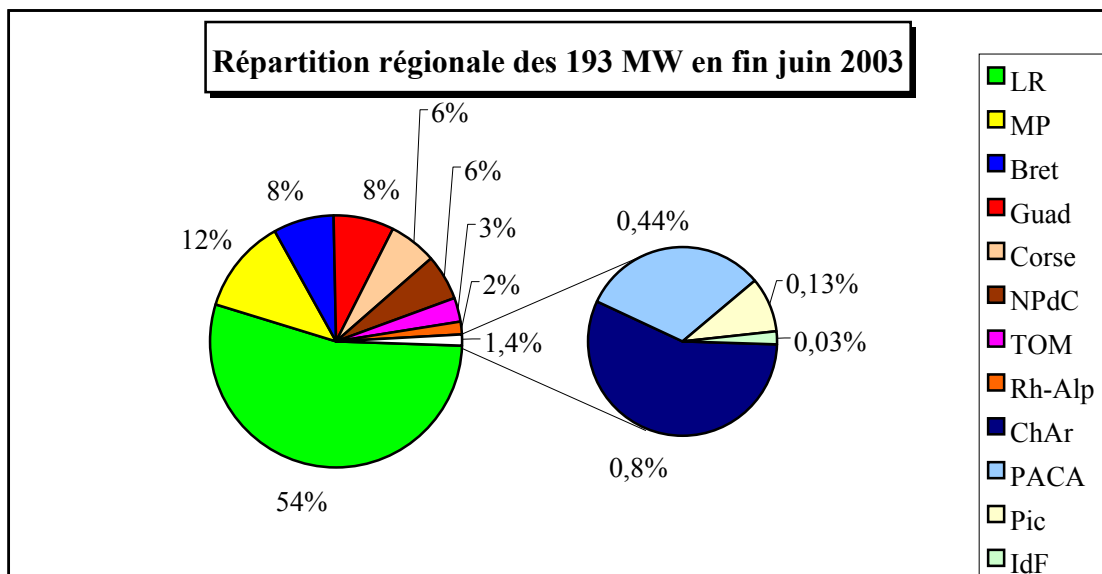
En Guadeloupe (8 % des installations du premier semestre), ce sont deux parcs avec des machines Vergnet qui ont été mis en service: Petit canal III (1,54 MW) et Petit François (2,2 MW).

Il est probable que la répartition des parcs d'ici la fin 2003 sera plus variée et équilibrée.



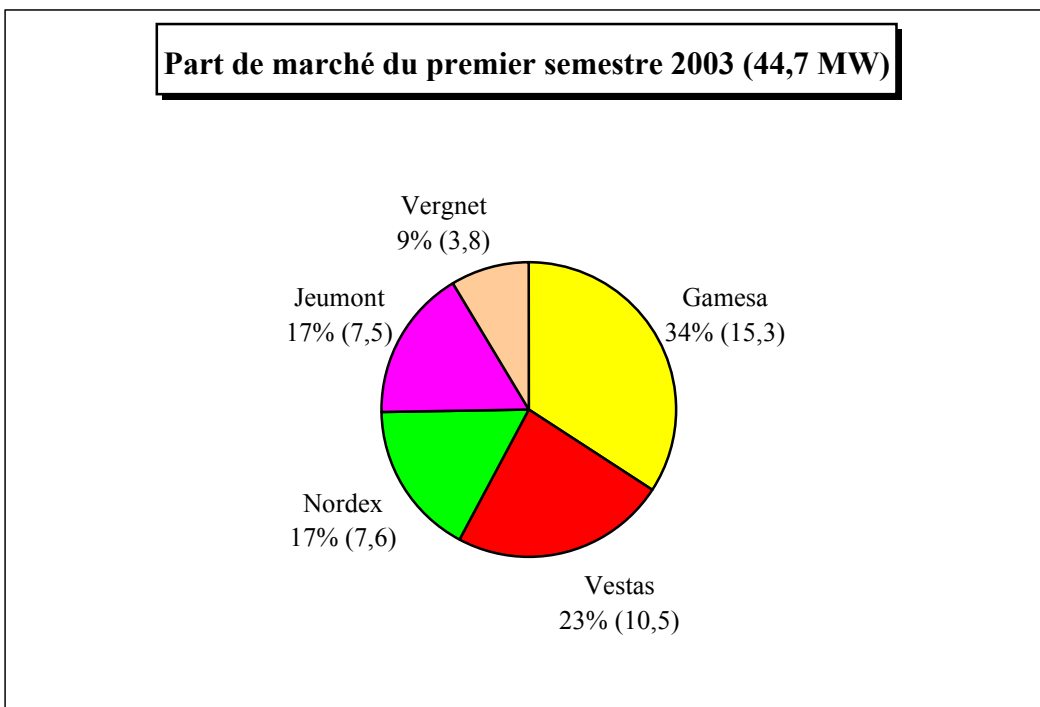
3) Répartition régionale des 193 MW du parc opérationnel à la fin du premier semestre 2003

Onze régions et trois territoires d'outre mer ont des installations éoliennes reliées au réseau. Comme on peut le voir sur la figure ci dessous, c'est la région Languedoc-Roussillon qui vient largement en tête avec 54 % des 193 MW opérationnels en fin juin 2003, soit 104,5 MW. Elle est suivie par la région Midi-Pyrénées (23,6 MW) puis par la Bretagne et la Guadeloupe (15 MW chacune).



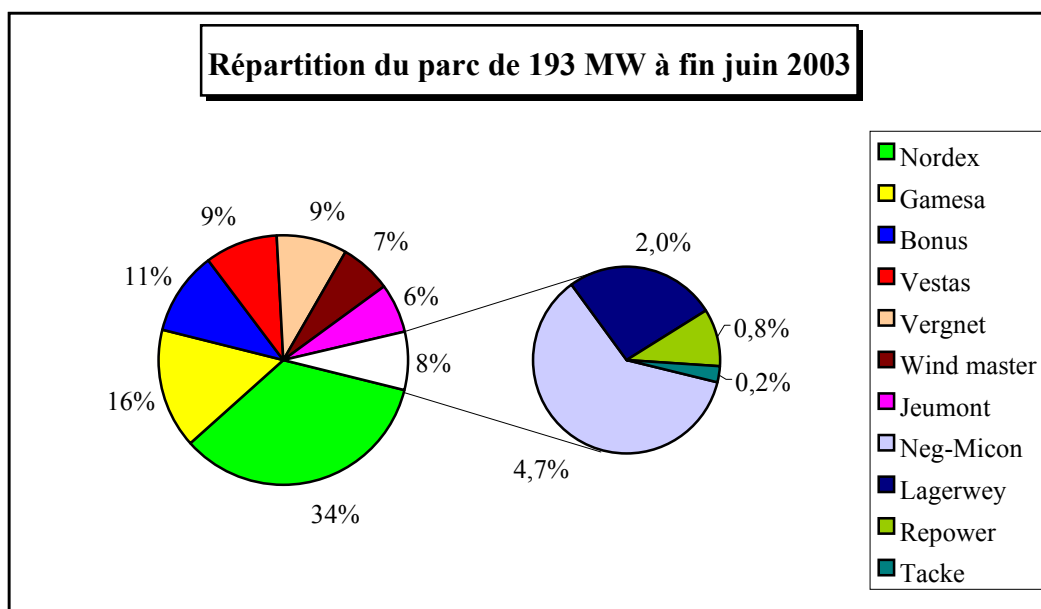
4) Part de marché des 44.7 MW installés au premier semestre 2003

La figure ci dessous indique de façon purement statistique la répartition des parts de marché des cinq constructeurs d'éoliennes présents par des réalisations sur les six premiers mois de 2003. Il serait totalement hasardeux d'en déduire les parts de marchés définitives pour toute l'année 2003. Les comparaisons des évolutions de parts de marché par constructeurs entre 2002 et 2003 ne pourront donc être faites qu'en début 2004.



5) Parts de marché fin juin 2003

La figure ci dessous indique les parts respectives du parc opérationnel par les 11 constructeurs d'éoliennes présents par des réalisations en France. Là aussi, on pourra s'attendre dans les années qui viennent à des modifications sensibles au fur et à mesure de la croissance et de la maturation du marché éolien Français. On remarquera qu'à ce jour les constructeurs français ont fourni 15 % de la puissance installée: 9 % pour Vergnet et 6 % pour Jeumont.



6) Conclusions provisoires

La croissance du parc éolien opérationnel éolien en France a été sensible sur les six premiers mois de 2003 (+ 30 %). Mais compte tenu de la faiblesse relative de ce parc par rapport à celui installé en Europe (de l'ordre de 26 000 MW à mi 2003) et de celui qui devrait être installé pour avoir une chance de tenir les objectifs assignés à la France par la directive européenne sur la production d'électricité par énergies renouvelables (plus de 7 000 MW en 2010), ce taux de croissance devrait être plus élevé. Par ailleurs, du fait de la modulation des tarifs en fonction de la

qualité des sites, on devrait voir apparaître une plus grande diversité des implantations géographique des parcs. Enfin, les parts de marchés des différents constructeurs risquent de varier aussi fortement sur le court et le moyen terme, au fur et à mesure de l'ouverture et de la maturation du marché éolien Français.

Références:

[1] B. Chabot, "Eolien Français: état des lieux et perspectives", Systèmes Solaires N° 155 - mai - juin 2003, Paris.